

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un cimetière paysager paysager et aire de stationnements

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE D'AGNEAUX PARC DE LA PALIÈRE - BP N°1 50180 AGNEAUX

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M LE MAIRE Alain SÉVÈQUE

RCS / SIRET

2 1 5 0 0 0 0 2 7 0 0 0 1 5

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
(39) 41	(Considérant le projet global de quartier de vie) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un cimetière paysager

Surface totale du projet 16556 m²

Surface plancher du bâtiment d'accueil environ 300 m²

Accès au cimetière par la rue de la division Leclerc

Création de 53 places de stationnements

Le présent projet de cimetière s'inscrit dans un projet plus global de quartier de vie avec aménagement d'un cimetière/parc paysager et une aire de stationnement. La surface totale du quartier couvre 5.25 ha.

Le projet de lotissement porté par Logimanche fait l'objet d'un cas par cas déposé par le porteur de projet.

La présente demande d'examen au cas par cas concerne le cimetière/parc et stationnements portés par la Mairie d'Agneaux.

4.2 Objectifs du projet

Offre de nouvelles concessions d'inhumation sur la commune en complément du cimetière existant 24 Place Pierre de Gouville

Mise en place de nouvelles concessions dans un cadre qualitatif
Cimetière paysager s'intégrant dans son environnement immédiat
Prise en compte architecturale du bâtiment d'accueil
Plantations et aménagements paysagers
Prise en compte du site dans l'implantation et le schéma d'aménagement

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront exécutés en trois tranches :

1ère phase : Voirie d'accès, bâtiment d'accueil et 1/3 de la surface totale du cimetière

- terrassements généraux nécessaires à la réalisation de la voirie (chaussées, trottoirs et stationnements)
- mise en place du réseau d'assainissement EP,
- mise en place du réseau pour l'éclairage public
- construction du bâtiment d'accueil et des espaces paysagers associés
- terrassements généraux et création des cheminements dans le cimetière paysager
- plantations dans le cimetière paysager

2ème phase : 1/3 de la surface totale du cimetière

- terrassements généraux et création des cheminements dans le cimetière paysager
- plantations dans le cimetière paysager

3ème phase : dernier 1/3 de la surface totale du cimetière

- terrassements généraux et création des cheminements dans le cimetière paysager
- plantations dans le cimetière paysager

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Service funéraire de la commune, inhumation et visites commémoratives des proches

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pas de dépôt de dossier environnemental autre que le présent dossier cas par cas.

Soumis à déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU (pour modifier emplacement initial projet de cimetière reporté sur le PADD du PLU)

Permis d'aménager (périmètre de protection d'un monument historique)

Autorisation par arrêté préfectoral après une enquête publique et avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet 16556 m2	m2
Surface plancher du bâtiment d'accueil environ 300 m2	m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune d'Agneaux (50180)
(Manche - 50)

Accès par la rue de la division Leclerc
Parcelle cadastrale 0021

Latitude 49.118912
Longitude -1.118806

Coordonnées géographiques¹

Long. - 1° 11' 8 8 " 06 Lat. 4 9° 11' 8 9 " 12

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique : Le Château Sainte Marie. L'Architecte des Bâtiments de France n'a pas fait de remarques particulières sur ce projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Vallée de la Vire, approuvé le 29/07/2004 Hors zone inondable
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique : Le Château Sainte Marie. L'Architecte des Bâtiments de France n'a pas fait de remarques particulières sur ce projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique : Le Château Sainte Marie. L'Architecte des Bâtiments de France n'a pas fait de remarques particulières sur ce projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de la voirie d'accès et du bâtiment d'accueil seront évacuées vers le réseau en place rue de la division Leclerc Le cimetière paysager sera peu imperméabilisé : les allées principales seront en béton, les allées secondaires en sable stabilisé, le reste non perméable. Les EP des bétons s'évacueront côté Nord Est et raccordées au réseau. Des tranchées drainantes périphériques sont prévues selon l'étude géotechnique. Le reste des eaux va s'infiltrer dans le sol et n'engendrera pas de modification significative dans le fonctionnement des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La gestion des nivellements est destinée à créer des espaces avec faibles pentes autour des sépultures. Les pentes des allées sont maîtrisées pour le confort du cheminement. Le projet est optimisé au plus près du TN. Il nécessite néanmoins environ 1300 m3 de remblais
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Occupation actuelle : prairie
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Occupation actuelle : prairie Modification de l'usage actuelle des terrains Zone N du PLU d'Agneaux (cimetières autorisées dans le règlement zone N)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas soumis à un risque de remontée de nappe Le projet n'est pas situé en zone inondable
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au cours des travaux, trafic d'engins lié au chantier. Le projet engendra des déplacements ponctuels liés aux sépultures. L'accès se fera par la rue de la division Leclerc.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des nuisances sonores significatives en dehors des périodes de chantier (impact temporaire).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à générer des vibrations en dehors des périodes de chantier (circulation et mouvements de véhicules de chantier : impact temporaire)</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à générer des émissions lumineuses autres que celles habituellement engendrées par la mise en place d'un éclairage public sur voirie (mâts d'éclairage fonctionnement solaire). Le cimetière sera éclairé ponctuellement sur ses allées principales (mâts d'éclairage fonctionnement solaire).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales de la voirie d'accès et du bâtiment d'accueil seront évacuées vers le réseau en place rue de la division Leclerc</p> <p>Le cimetière paysager sera peu imperméabilisé : les allées principales seront en béton, les allées secondaires en sable stabilisé, le reste non perméable. Les EP des bétons s'évacueront côté Nord Est et raccordées au réseau. Des tranchées drainantes périphériques sont prévues selon l'étude géotechnique. Le reste des eaux va s'infiltrer dans le sol et n'engendrera pas de modification significative dans le fonctionnement des masses d'eau souterraines.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gestion des eaux usées : collecte des eaux usées du bâtiment d'accueil, raccordement au réseau communal rue de la division Leclerc puis traitement par la station d'épuration de la commune d'Agneaux.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La collecte des déchets ménagers est organisée sur le secteur par Saint Lo Agglo.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Architecte des Bâtiments de France n'a pas fait de remarques particulières sur ce projet. Projet situé dans le périmètre de protection d'un monument historique : le Château Sainte Marie
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Occupation actuelle : prairie Modification de l'usage actuel du terrain Projet compatible avec le PLU et des documents d'urbanisme.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ne génère pas d'incidences significatives sur le milieu naturel, du fait de son traitement paysager et du type d'usage (cimetière paysager).

L'aménagement de ce secteur est compatible avec les documents d'urbanisme.

Le projet est conçu de façon à le connecter à la voirie existante rue de la division Leclerc. Il assure également une articulation avec le terrain de sport à proximité : stationnements et plantations d'alignement de voirie.

Une attention particulière est portée à l'intégration paysagère et architecturale de cet aménagement, contribuant ainsi à limiter son impact.

Gestion des EP : Les eaux pluviales des surfaces imperméables seront collectées et raccordées au réseau ;

Une tranchée drainante sera constituée selon les préconisations de l'étude géotechnique en annexe 8.1.11

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

[Empty space for response to question 7]

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexes - 8.1.2 : Plans de situation du projet - 8.1.3 : Prises de vue du site - 8.1.4 : Plan masse du projet - 8.1.5 : Insertion du projet dans l'image aérienne - 8.1.6 : Positionnement du projet par rapport aux zones Natura 2000 - 8.1.7 : Nappe phréatique - 8.1.8 : Zone inondable - 8.1.9 : Parcelle cadastrale - 8.1.10 : Extrait de PLU - 8.1.11 : Extrait de l'étude géotechnique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Admiral

le,

10/03/2021

Signature

LE MAIRE

A. SEVEQUEZ

